

Justificatif généré le 17/10/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 17/10/2024
Département : Seine-Saint-Denis (93)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301579309874-2021J00997_2024-10-01
N° d'annonce : 19301579309874-2021J00997_2024-10-01

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT DE FAILLITE PERSONNELLE
JUGEMENT EN DATE DU 01 OCTOBRE 2024

PACTE TRANSITION ENERGETIQUE ISONOVIA

Siège social : 252 Rue de Rosny, 93100 Montreuil
831129788 R.C.S. Paris

Activité : travaux d'isolation

Greffé du tribunal de Bobigny. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. Bruno ARAMA pour une durée de 15 ans.